



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection générale  
des finances**

☎ : 01 53 18 14 41  
[recrutement.igf.finances.gouv.fr](http://recrutement.igf.finances.gouv.fr)

Paris, le 11 mai 2021

## **APPEL À CANDIDATURES**

**pour l'exercice des fonctions d'inspecteur des finances adjoint**

**REJOINDRE  
L'INSPECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES**

## POURQUOI REJOINDRE L'IGF ?

### 1. Un positionnement stratégique au cœur de la décision publique

L'IGF joue un rôle majeur d'appui à la décision publique.

**Le Premier ministre et les ministres chargés de l'économie et du budget y font appel pour résoudre les situations les plus complexes et les plus diverses.**

En pratique, l'IGF réalise des missions

- ♦ de vérification et d'audit, pour lesquels elles disposent de pouvoirs d'enquête ;
- ♦ d'évaluation et de conseil, conduites directement pour le compte des ministres ;
- ♦ d'assistance auprès d'administrations, de commissions, de personnalités qualifiées, ou d'organisations internationales.

**Ces missions d'une durée moyenne de trois à quatre mois requièrent :**

- ♦ des échanges réguliers avec des décideurs publics de premier plan (cabinets ministériels, directeurs d'administration et directeurs d'opérateurs) ;
- ♦ des investigations techniques et sur le terrain pour objectiver les constats, étayer les analyses et formuler des propositions opérationnelles (entre 50 et 100 interlocuteurs par mission).

**Ces missions responsabilisent fortement les jeunes issus de la formation initiale autour de trois phases :**

- ♦ **une première phase** durant laquelle *l'inspecteur des finances adjoint* bénéficie d'une formation accélérée aux méthodes de l'IGF ;
- ♦ **une deuxième phase** durant laquelle il contribue aux missions au sein d'équipes placées sous la responsabilité d'inspecteurs des finances expérimentés ;
- ♦ **une troisième phase** où il pourrait être amené à piloter directement des missions confiées au service.

### 2. Une rigueur d'analyse et des compétences de haut niveau

**L'IGF permet d'acquérir des compétences nécessaires à la réussite d'une carrière de direction dans le secteur public :**

- ♦ une méthode d'objectivation des faits fondée sur la tradition d'audit et de vérification portée par le service depuis sa création ;
- ♦ une double approche stratégique et opérationnelle pour résoudre des problèmes complexes ;
- ♦ une capacité à interagir avec des décideurs de haut niveau et à répondre à leurs attentes ;
- ♦ le pilotage et la coordination de missions à portée interministérielle sous pression politique ;
- ♦ une excellente connaissance des leviers de politique publique.

**Les savoir-faire et savoir-être développés à l'IGF permettent de former de futurs décideurs, tant au niveau national qu'international.**

### 3. Diversifier sa connaissance de l'administration et du monde professionnel

Au service, **90 personnes aux profils très divers**, issus de la haute administration, du secteur privé, de l'université et du monde associatif échangent au quotidien sur leurs travaux et tissent des liens professionnels et personnels.

Les missions permettent aux agents du service de développer **une expertise sur un large spectre** de politiques publiques, de secteurs et de rencontrer un grand nombre d'interlocuteurs.

Enfin, des **rencontres** sont régulièrement organisées autour de personnalités administratives, financières, économiques ou scientifiques de premier plan.

**Pour plus d'informations :**

<http://www.igf.finances.gouv.fr>

## QUELS PROFILS POUR REJOINDRE L'IGF ?

### 1. Les profils recherchés

Les candidats doivent disposer dans leur domaine d'une **formation initiale d'excellence de niveau minimum « Master 2 »**, reçue dans une grande école et/ou une université.

Ils doivent démontrer de **très solides compétences analytiques** et une grande rigueur. Ces compétences peuvent avoir été obtenues à l'issue d'un **parcours scientifique** (mathématiques, informatique, finances, écologie, etc.) et/ou dans les **sciences politiques, humaines et sociales** (économie, droit, management, sociologie, etc.).

La complexité des missions menées dans un temps contraint et la diversité des thématiques abordées supposent par ailleurs de disposer des **compétences professionnelles** suivantes : construction d'un raisonnement et rédaction, travail en équipe, créativité, qualité d'écoute et de dialogue.

Les candidats doivent, par leur formation initiale et/ou par leur parcours, démontrer un **haut niveau d'intérêt pour les enjeux d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques** et de modernisation de l'État.

**Les candidats doivent disposer d'une expérience professionnelle substantielle, acquise notamment à travers leurs stages.** Une expérience préalable dans le secteur public, ou dans le champ de l'économie et des finances publiques, est bienvenue sans constituer un prérequis. La connaissance de ces univers professionnels sera approfondie pendant les missions ainsi qu'au travers de sessions de formation professionnelle, en particulier la première phase de leurs parcours d'intégration.

### 2. Les conditions requises pour postuler en tant qu'inspecteur des finances adjoint

Peuvent notamment postuler aux fonctions d'inspecteur des finances adjoint :

- ◆ les **étudiants achevant leur formation initiale** (niveau minimum requis : « Master 2 ») ;
- ◆ les **fonctionnaires des corps de l'enseignement supérieur** (issus des Écoles normales supérieures, professeurs agrégés, etc.) ;
- ◆ les **fonctionnaires des corps techniques de l'État** (membres des corps recrutés par la voie de l'École polytechnique, par exemple) ;
- ◆ les **agents contractuels du secteur public et les salariés ou travailleurs indépendants du secteur privé.**

### 3. Les modalités

L'inspecteur des finances adjoint rejoint le service **pour une durée de trois ans**. La nature du contrat par lequel il est lié au service dépend de sa situation administrative.

# COMMENT REJOINDRE L'IGF ?

## 1. Procédure de sélection et calendrier

**Deux à trois postes sont ouverts à la sélection** pour une prise de fonction effective à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Les inspecteurs des finances adjoints rejoindront pleinement le service en même temps que les élèves issus de l'École nationale d'administration et les personnes recrutées au « tour extérieur ».

Les candidatures doivent comprendre un *curriculum vitae* et une **lettre de motivation**, de deux pages maximum.

*Nota : Le curriculum vitae doit inclure les coordonnées du (des) dernier(s) employeurs(s) du candidat.*

**Les candidatures doivent être déposées le 17 juin 2021 au plus tard :**

- ◆ **Sur la Place de l'Emploi Public (PEP)**

**Les entretiens de recrutement se dérouleront entre le 20 juin et le 15 juillet 2021** (dates prévisionnelles) :

- ◆ après une première sélection sur dossier, chaque candidat présélectionné est appelé à passer d'abord un **premier entretien centré sur son parcours et sur sa motivation** d'une durée indicative de 45 minutes ;
- ◆ le candidat est invité à un **deuxième entretien de mise en situation professionnelle** d'une durée indicative de 45 minutes. Cet entretien est fondé sur une situation professionnelle – réelle ou fictive – inspirée notamment des missions réalisées par l'IGF. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 20 minutes pour prendre connaissance de l'exercice et des éventuels documents du dossier, et préparer un exposé liminaire d'une durée minimale de 10 minutes. Aucune connaissance technique préalable n'est nécessaire ;
- ◆ un **test écrit d'une durée maximale de 2 heures**, où il sera demandé au candidat de réaliser une note à partir d'un dossier de politiques publiques. Aucune connaissance technique sectorielle préalable n'est nécessaire à la réalisation de cette note ;
- ◆ un **troisième entretien avec la chef du Service** et l'inspecteur chargé de mission auprès de la chef du Service, permettant un bilan des réalisations et des motivations, conclut la procédure pour un nombre restreint de candidats (durée indicative : 40 minutes).

Une réponse ferme sera adressée aux candidats avant le **20 juillet 2021**.

## 2. Contacts

**Thomas ESPEILLAC**, inspecteur des finances, chargé de mission auprès de la chef du Service :

Tel. : 01 53 18 14 41 / courriel : [recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr](mailto:recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr)

En complément, vous pouvez également contacter les personnes suivantes :

**Vincent Constanso**, inspecteur des finances :

Tel. : 01 53 18 18 39 / courriel : [vincent.constanso@igf.finances.gouv.fr](mailto:vincent.constanso@igf.finances.gouv.fr)

**Christophe Hemous**, inspecteur des finances :

Tel. : 01 53 18 15 44 / courriel : [christophe.hemous@igf.finances.gouv.fr](mailto:christophe.hemous@igf.finances.gouv.fr)

**Charles Murciano**, inspecteur des finances :

Tel. : 01 53 18 12 00 / courriel : [charles.murciano@igf.finances.gouv.fr](mailto:charles.murciano@igf.finances.gouv.fr)

**Sébastien Piednoir**, inspecteur des finances :

Tel. : 01 53 18 38 52 / courriel : [sebastien.piednoir@igf.finances.gouv.fr](mailto:sebastien.piednoir@igf.finances.gouv.fr)